



## **Texte de la vidéo de présentation de la Ressource handicap Formation des hauts-de-France**

### **INTRODUCTION**

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous, vous avez été nombreux devant votre écran à avoir manifesté votre intérêt pour cette présentation de la RHF HDF. Un format webinaire a eu lieu ce 24 Juin 2020 et nous vous en proposons via ce format une version « remasterisée »

Nous espérons ainsi vous apporter les points d'éclairage attendus sur nos missions et vous permettre ainsi d'intégrer la RHF dans votre activité et spécifiquement en lien avec les PSH.

Voici le menu que nous vous proposons :

Dans un premier temps, nous allons vous présenter ce qu'est la Ressource Handicap Formation

Dans un second temps, nous verrons ensemble à qui est destinée la Ressource Handicap Formation

Enfin, Nous vous présenterons ses missions dans un troisième temps

### **Qu'est-ce que la Ressource Handicap Formation ?**

La Loi du 11 février 2005 a posé la logique de notion d'inclusion au sens large et en même temps a pointé la nécessité de droit à la compensation. Cette notion d'inclusion, Elle invite toute la société à décaler son regard. Là où avant on était plutôt centré sur la personne en situation de handicap, et donc on regardait ce qu'on pouvait faire pour la personne en situation de handicap, avec la notion d'inclusion, on décale le regard et on passe de la personne sur l'environnement et on réfléchit comment l'environnement peut finalement s'adapter pour répondre à tout le monde.



Dire que l'environnement doit s'adapter pour répondre à tout le monde, c'est intéressant et ça va plutôt dans le bon sens, par contre, ça demande aussi de permettre à l'environnement de s'adapter, Et pour ça de lui donner des outils.

Une fois ce constat posé, le conseil d'administration de l'AGEFIPH a mis en place en 2017 un plan stratégique, et dans ce plan stratégique est apparue la notion de Ressource Handicap Formation. Ressource qui avait pour vocation d'aider l'environnement et notamment l'environnement de formation à mieux inclure les personnes en situation de handicap. C'est vraiment de ça qu'est née la ressource handicap formation.

Et cette ressource a vraiment pour vocation d'agir pour que le droit commun en formation, puisse-être plus inclusif, et donc, lui donner les outils pour être plus inclusif.

Cette ressource handicap formation a été mise en place sur tous les territoires au niveau national, de façon différenciée. La ressource handicap formation aura toujours la même mission, proposera toujours le même service mais par contre elle se déploie en fonction des spécificités de chacun des territoires. L'idée c'est qu'elle puisse mettre en synergie les acteurs qui sont existants sur chacun des territoires. Le service est commun à tous, mais derrière il y a un portage différent dans chacun des territoires.

Pour ce qui nous concerne en Hauts-de-France, le portage de la ressource handicap formation a été confié à Transitions Pro.

Cette ressource handicap formation, elle n'est pas exclusive Agefiph. Effectivement elle a été votée par le conseil d'administration de l'AGEFIPH, mais sa vocation n'était pas de rester stricto sensu AGEFIPH et d'être comme on pourrait dire un bébé Agefiph. On travaille bien en co-développement avec différents partenaires institutionnels. Dans ces partenaires institutionnels vous allez trouver, des acteurs du service public de l'emploi du type Pôle emploi, vous allez retrouver le FIPHFP, qui est le pendant de l'Agefiph pour la fonction publique, Vous y retrouvez la région qui a fortement inclus la Ressource Handicap Formation dans sa politique formation et aussi dans son futur programme régional de formation, vous allez y retrouver le C2RP, le Rectorat et aussi des associations d'organismes de formation comme l'AROFESSEP, l'ARDIR, la FFP. Ainsi que l'ARS et la Direccte. On est vraiment sur un nouveau



service qui se met en place, et pour lequel un certain nombre d'acteurs se retrouve autour de la table pour co-piloter cette ressource handicap formation et aussi, si besoin, pour la faire évoluer par rapport à tous ce qui a aujourd'hui été posé. La RHF est une ressource, elle porte des services et qui vont vous être présenté.

## **La vocation de la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France**

Trois mots ou expression pourrait être au cœur de son ADN

Tout d'abord **aider**. La Ressource Handicap Formation est en effet à votre service. Nous avons vocation à être des facilitateurs.

**Droit commun** ensuite. La Ressource Handicap Formation doit contribuer à rendre plus inclusif le droit commun. Contribuer à le mettre à la portée de tous.

Et **Handicap** : C'est évidemment le centre de nos démarches, de nos préoccupations. Nous travaillons, in fine, pour les personnes en situation de handicap et toute nos actions vont dans ce sens.

Pour résumer, La vocation de la RHF est d'aider les personnes en situation de handicap à accéder aux formations de « droit commun », en prenant mieux en compte le handicap.

## **Les publics de la Ressource handicap Formation**

Nous allons maintenant passer à notre deuxième partie de présentation\_« à qui sont destinés les services de la RHF ? »

Dans une logique de sécurisation des parcours de formation des PSH, la RHF HDF s'adresse prioritairement aux OF de droit commun et CFA.

- Particulièrement à ceux qui souhaitent répondre à leurs obligations d'accessibilité en tant qu'ERP



- A ceux qui ont décidé de mettre en place et de développer une politique d'accueil des PSH
- Et également à ceux qui identifient des situations individuelles, à l'entrée en formation par exemple, qui nécessitent un appui à l'identification et à la recherche de solutions de compensation.
- En prenant l'exemple de l'entrée en formation ~~pour~~, nous souhaitons souligner combien il est important que la RHF soit mobilisée en amont de l'entrée en formation, en anticipation, même si elle peut bien sûr être mobilisée pendant la formation lorsque les difficultés n'ont pas pu être anticipées.

La RHF HDF concerne les titulaires d'une reconnaissance administrative de handicap en cours ou en cours de reconnaissance donc BOE qui relève de l'offre d'intervention de l'Agefiph

Ceux sont les salariés, les demandeurs d'emploi, alternants, apprentis ou stagiaires de la formation continue.

Mais dans un contexte précis : il faut surtout que ces personnes soient porteuses d'un projet de formation validé !

En effet, la RHF n'a pas vocation à intervenir en soutien de la construction d'un projet de formation, ce n'est pas un outil d'aide à la définition de projet.

Enfin, même si elle n'est pas un outil d'aide à la définition de projet, la RHF s'adresse aussi aux professionnels du service public de l'emploi et de l'orientation : les conseillers PE, ceux des missions locales, les référents de parcours des CAP Emploi, les CEP et autres accompagnateurs des parcours de droit commun.

Pour ces professionnels de l'accompagnement, la RHF pourra être mobilisée et servir d'appui dans des situations de formation lorsque des écarts entre les exigences de la formation (contexte de formation et contenus pédagogiques) et les aptitudes de la personne (qui peuvent être altérées du fait du handicap) ont été identifiés.

Et bien sûr, lorsque le professionnel souhaite bénéficier d'un appui ! car si sa connaissance des acteurs experts, donc des ressources pertinentes, est suffisante, il n'a pas lieu de mobiliser la RHF. Sa mobilisation n'est pas systématique.



Maintenant que nous vous avons décliné les publics cible de la RHF HDF et détaillé les situations pour lesquelles elle peut être mobilisées,

## **Les missions de la Ressource Handicap Formation**

Voyons nos missions au travers de notre feuille de route

La feuille de route de la RHF se compose de trois grandes parties.

La première : Accompagner les OF/ CFA pour faciliter l'accès aux formations et leur accessibilité

La deuxième : Observer, capitaliser et proposer

La troisième : Animer et Professionnaliser les acteurs

Avant d'explorer de façon plus approfondie certains de ces aspects, regardons ce que recouvre chacune de ces parties.

En commençant par « Accompagner les OF/ CFA pour faciliter l'accès aux formations et leur accessibilité ».

Deux grandes « sous parties » constituent ce premier domaine d'intervention.

« Accompagner sur le long terme dans les démarches de progrès ». l'objectif étant de contribuer à faire en sorte que les Organismes de Formation et Centre de Formations pour Apprentis renforcent leur accessibilité, notamment.

« Apporter les solutions au cas par cas ». Cette partie va plus répondre au besoin de compensation que les OF ou CFA pourraient rencontrer ponctuellement.

Deuxième grande partie de notre feuille de route, « Animer et Professionnaliser les acteurs ».

Trois « dossiers » sont inclus dans cette partie.



La « construction du réseau des référents handicaps ». L'objectif étant d'obtenir une « photographie » des OF et CFA qui disposent d'un référent handicaps et de créer du lien entre eux.

La « professionnalisation » porte ici sur différents axes. Nous avons ainsi mis en place un catalogue de rencontres professionnelles incluant, de la sensibilisation au handicap, des sessions de professionnalisation des Référents Handicaps, des ateliers d'échanges de bonnes pratiques et aussi des sessions sur des handicap spécifiques qui seront animées par des spécialistes.

Troisièmes sous partie, la « création d'un réseau de correspondant. ». Comme nous vous le disions tout à l'heure la Ressource Handicap Formation est là pour vous aider.

Pour cela, nous comptons sur vous pour nous dire ce qui va bien, ce qui manque, là où vous avez besoins d'aide, remonter des informations du terrain... d'où la création d'un réseau de correspondants.

La troisième partie de notre feuille de route se compose de trois sous parties.

« Organiser une veille sur les innovations pédagogiques », a pour objectif de vous aider à améliorer vos pratiques.

« Être ressource et force de proposition auprès des institutionnels et financeurs » pour une offre de formation plus accessible, s'appuiera en partie sur vos remontés, vos interrogations, vos suggestions.

Et « Promouvoir l'activité et diffuser les résultats » permettra de faire connaître le travail de la RHF, votre travail sur l'amélioration de la qualité et in fine de toucher les personnes en situation de handicap et de les inciter à se former.

Voici donc dans les grandes lignes de notre feuille de route.

## **Focus sur trois volet phare des missions**

Revenons maintenant de façon plus détaillée certains aspects de cette feuille de route. avec un focus sur 3 volets phare des missions de la RHF.

La 1<sup>ère</sup>, « accompagner sur le long terme dans les démarches de progrès » va permettre, comme évoqué précédemment dans les cas de figure où la RHF peut être



mobilisée, d'accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en terme d'accessibilité et de compensation au handicap, à développer d'une politique d'accueil des personnes en situation de Handicap et plus généralement une politique d'accessibilité.

Concrètement, ça se traduit par une charte de progrès qui est en cours d'écriture en lien notamment avec le cahier des charges du PRF, Plan Régional de Formation porté par le Conseil Régional et aussi en accord avec les exigences du futur référentiel Qualité QUALIOPI.

Cette charte sera proposée à tous les OF et CFA qui seront invités à y adhérer.

Et cela permettra à chacune de ces structures d'être ensuite accompagnée dans l'écriture de leur propre plan de progrès.

La seconde mission phare, « apporter les solutions au cas par cas », c'est permettre aux OF et CFA ainsi qu'aux professionnels de l'accompagnement, donc ceux cités précédemment, les CEP, conseiller emploi formation ou référents de parcours, de bénéficier d'un appui pour coconstruire des solutions d'aménagement dans des situations individuelles de formation.

Alors ça consiste en quoi ?

Et bien nous pouvons proposer un appui au diagnostic des besoins qui sera réalisé in situ donc individualisé, dans une logique de « sur mesure ».

Puis un appui à la recherche de solutions de compensations dans le but de sécuriser le parcours de formation.

Par la mobilisation et la mise en lien des ressources pertinentes pour construire des réponses adaptées

Prenons un exemple pour illustrer le propos :

Madame B. est en formation de coiffure : suite à une maladie invalidante, elle a des problématiques motrices qui nécessitent des adaptations. Pour les cours de pratique notamment, elle pourra bénéficier - D'une étude de ses besoins précis au -centre de formation



- Du prêt du matériel de compensation adapté

Par exemple, D'un siège assis debout pour soulager ses douleurs et/ou de matériel spécifique valises à roulettes, sacs à roulettes, adaptés à ses problématiques .

Enfin, la 3eme mission phare, c'est « professionnaliser le réseau des OF et des CFA »

Comment ?

Et bien en proposant un programme complet visant à développer les compétences des personnels des OF et CFA sur la thématique du handicap.

Des sessions de sensibilisation, découverte du handicap à destination de tous personnels OF et CFA.

Des sessions de professionnalisation à destination des référent Handicap pour leur permettre de mieux appréhender leur mission.

Mais aussi des sessions plus courtes de spécialisation sur des typologies de handicap en particulier, les moteur, visuel, auditif, psychique, mental, cognitif avec focus sur les DYS , l'autisme et les lésions cérébrales, ou encore les maladies invalidantes.

A cela, nous allons aussi proposer des rencontres professionnelles sous la forme d'ateliers d'échange de pratique ,de co-construction d'outil ou sur des thématiques spécifiques. D'ailleurs les 1ers ateliers porteront sur la certification Qualiopi.

A ce jour vous avez tous dû être destinataire en juin d'au moins une newsletter qui informait sur notre actualité et une brève avec la programmation des 1eres sessions de sensibilisation en distanciel.

En effet, notre programmation en présentiel était prête à être déployée en Mars mais à cause de la crise sanitaire, nous avons transformé nos 1eres sessions en distanciel et nous ne manquerons pas de vous informer de la programmation et des modalités des prochaines via le même canal de communication et/ou via notre site internet





Le Site internet [rhf-hdf.fr](http://rhf-hdf.fr) dont une 1ere version sera mis en ligne le jour courant juillet 2020.

Il sera, dans sa version finale, garantie 100% accessibilité.

Il proposera des espaces de découverte des missions de la RHF, des fonctions du rôle de Référent Handicap, des différents modes de financement possible de compensations.

Il disposera également d'un espace réservé aux professionnels de la formation et plus particulièrement aux référents handicap. Cet espace proposera des informations utiles pour exercer leur mission : liens internet, documents de communication, outils de sensibilisation...

En plus de la Ressource Handicap Formation, ce sont aussi les Référents Handicaps des OF et CFA qui pourront partager des documents, des expériences...

## **Conclusion**

Nous vous remercions de votre attention

Et nous restons bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions.

Merci à vous !

Vos contacts sont :

Maureen TRAMBLAY

Vincent LAVANDIER

[rhf-hdf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-hdf@agefiph.asso.fr)

[www.rhf-hdf.fr](http://www.rhf-hdf.fr) (en construction)



## **Ressource Handicap Formation**

Mieux prendre en compte  
le handicap en formation